

PRÉVENTION

Pose de nouvelles sirènes du réseau d'alerte d'Aix

Suite à une évolution de la réglementation, la Préfecture des Bouches du Rhône a demandé à la Société du Canal de Provence d'étendre son système d'alerte jusqu'au hameau de Saint Pons afin d'alerter les populations en cas de désordres significatifs sur le barrage de Bimont.

Lundi 22 octobre, la société du Canal de Provence procédera à la pose d'un premier mât, d'une hauteur de 20 mètres et comportant les nouvelles sirènes, sur l'avenue de l'Arc de Meyran, à proximité du parking Krypton. Huit autres sirènes seront progressivement installées jusqu'en mars 2019.

Ce travail est réalisé en partenariat avec la Ville d'Aix-en-Provence afin de mutualiser en partie l'installation de ces nouveaux équipements avec le système d'alerte pour les autres risques.

Afin d'alerter les populations en cas de désordres significatifs sur le barrage, 7 sirènes d'alerte sont actuellement en fonctionnement le long de la Cause et de l'Arc, entre le Tholonet et l'Arc de Meyran à Aix-en-Provence. D'une portée de 750 m, elles sont testées une fois par trimestre, les premiers mercredis des mois de mars, juin, septembre et décembre à 12h15. Le son émis est de type corne de brume. Lors des essais, le cycle dure 12 secondes. Il est composé de trois émissions sonores de 2 secondes séparées par un intervalle de 3 secondes. En cas d'alerte, le signal dure 2 minutes. La fin de l'alerte est signifiée par un signal continu d'une durée de trente secondes.

Le choix des emplacements et la hauteur des mâts ont été étudiés pour permettre au signal produit de couvrir suffisamment le bruit ambiant (émergence de 10 dBA). Les sirènes seront déclenchées par satellite pour la SCP et par réseau radio pour la Ville.

Pour écouter les différents signaux d'alerte :

<http://www.cypres.org/vigilance-alerte>

Service Presse

Ville d'Aix-en-Provence

presse@mairie-aixenprovence.fr

Nawel Addaoud

04 42 91 90 79

Laziz Afarnos

04 42 91 95 64

Isabelle Lorient-Guyot

06 08 87 54 59

Jean-François Hubert

06 31 48 81 99



Toute l'actualité de votre ville sur son site internet aixenprovence.fr



Suivez-nous sur le fil twitter @Aix ma ville



LE BARRAGE DE BIMONT

Le barrage de Bimont, exploité par la Société du Canal de Provence, est doté d'un Plan Particulier d'Intervention (PPI) mis en œuvre par la Préfecture. Le PPI est un dispositif local défini en France pour protéger les populations, les biens et l'environnement et pour faire face aux risques particuliers liés à l'existence d'une ou de plusieurs installations industrielles.

Dans le cadre du barrage de Bimont, le PPI est approuvé par le Préfet des Bouches-du-Rhône et révisé tous les 5 ans. Il prend en compte l'analyse du risque sismique et de crues, mais aussi la conduite à tenir en cas d'alerte. Il est approuvé par le Préfet et prévoit, en cas de signes pouvant conduire à la rupture du barrage :

- l'alerte des populations par un réseau d'alerte, constitué de sirènes du type corne de brume mises en place par la Société du
- Canal de Provence dans la zone de proximité immédiate,
- l'organisation des points de rassemblement dans les communes et de tous les moyens de secours (sapeurs-pompiers, médecins, gendarmerie, équipement, etc.).

PLANNING PREVISIONNEL DE LA POSE

- 8H - Chargement du pylone à l'aide d'un camion grue sur le site de Gardanne / *Temps estimé - 1 heure et 30 minutes*
- 9H30 - Départ pour le site de Krypton / *Temps estimé du trajet - 30 minutes*
- 10 H - Arrivée sur site pour le déchargement du pylône, mise en place de la zone de déchargement / *Temps estimé - 30 minutes*
- 10 Heures 30 - Début de la mise en place du pylône tronçon par tronçon à l'aide d'un camion grue et d'un camion nacelle - *Temps estimé - 3 heures*
- 14 Heures 30 - Mise en place des sirènes sur le mat - *Temps estimé - 2 heures*
- Fin de la journée 16 Heures 30

Ce planning d'une journée type peut être modifiée selon les aléas du chantier ainsi qu'en cas d'une vitesse de vent supérieure à 43km/h

Contacts presse :

Christine Gillet – Ville d'Aix-en-Provence
06 89 27 27 28 / gilletc@mairie-aixenprovence.fr

Julien Rubio - Société du Canal de Provence
04 42 66 73 11 / 06 74 69 29 77 / julien.rubio@canal-de-provence.com